

Extrait du

REGLEMENT DU

SWISS SNOW HAPPENING ENGELBERG 2012

Sommaire

1. Généralités

2. Slalom géant alpin

3. Boardercross

4. Ski Cross

5. Nordic Cross (ski de fond)

6. Telemark Sprint Classic

7. Big Air Contest

8. Snowboard Slopetricks

9. Descente en formation

10. Compétition par équipes

11. Meilleur sportif

Boardercross

Nouveau: premier groupe au départ

Ski Cross

Nouveau: premier groupe au départ

Telemark Sprint Classic

Nouveau: premier groupe au départ

Big Air Contest Ski/TM et SB

Nouveau: titre de Champion suisse dans les deux disciplines.
Nouvelle évaluation.

Belp, 01.2012/JK/fp

1. Généralités

Le **Swiss Snow Happening (SSH)** est la fête de fin de saison des professeurs de sports de neige suisses et des membres de Swiss Snowsports (SSSA). Attirant plus de 1'200 participants aux championnats individuels et à la descente en formation, l'événement est un impératif pour tout professionnel et enthousiaste des sports de neige!

Le SSH constitue en outre, pour nos écoles et nos associations membres, une plate-forme rêvée pour évaluer la saison. Par ailleurs, le samedi soir, les as de la neige se réunissent lors de la **Swiss Snow Happening Party** pour fêter, ensemble, la fin de la saison.

1.1 Conditions de participation

Toute personne souhaitant participer aux compétitions doit être membre de la SSSA.

Compétitions individuelles: membres individuels.

Descente en formation: membres collectifs (écoles de ski et snowboard, resp. institutions et associations).

Exception: les équipes étrangères sont autorisées dans les compétitions en formation, resp. leurs membres dans les compétitions individuelles, sans pouvoir prétendre au titre de champion suisse.

→ Comment devenir membre?

Pour devenir membre, il suffit d'envoyer son dossier de formation directement au département «Members»; la facture pour la cotisation annuelle (Fr. 50.00) et l'attestation de membre (Fr. 20.00) doit être réglée avant le SSH (détails sur www.snowsports.ch).

1.2 Inscriptions / Frais de participation / Inscriptions tardives / Retrait

Chaque participant assume les risques liés aux compétitions et a contracté les assurances nécessaires.

Inscriptions : sur www.snowsports.ch, du 1^{er} au 31 mars 2012

Date de clôture des inscriptions pour toutes les courses: 31 mars 2012

Frais de participation

- compétitions individuelles: Fr. 35.00

Lorsque le coureur dispute des épreuves dans plusieurs disciplines, les frais de participation ne sont facturés qu'une seule fois.

- descente en formation: Fr. 250.00/équipe

Versement des frais de participation

Les frais de participation doivent être réglés avant les compétitions.

Si le versement n'est pas encore parvenu à la SSSA lorsque le participant vient chercher son dossard, celui-ci devra

a) présenter un justificatif de paiement ou

b) effectuer (éventuellement une deuxième fois) le paiement sur place et payer un supplément de Fr.10.00 pour encaissement tardif

- compétitions individuelles: Fr. 45.00

Le remboursement des frais de participation versés une deuxième fois aura lieu après l'événement. Le montant du remboursement n'inclura pas le supplément pour encaissement tardif (en d'autres termes, seuls Fr. 35.00 seront remboursés).

Inscriptions tardives

sont acceptées sur place, contre le versement, avec supplément, des frais de participation (le jour **précédant** la compétition):

- frais d'inscription coureurs individuels: Fr. 45.00

Retrait

L'organisateur ne procédera à un remboursement des frais de participation que sur présentation d'un certificat médical.

1.3 Mode d'inscription particulier: slalom géant alpin

Les coureurs qui se sont qualifiés pour le premier groupe au départ dans les catégories Women 1 et 2 / Men 1 et 2 doivent être inscrits par l'intermédiaire des associations régionales. Le contingent est fixé en accord avec le point 2.4 (date de clôture des inscriptions: 31 mars 2012).

1.4 Qualifications pour les CM

Le slalom géant alpin sert également de qualification pour les événements internationaux qui lui succèdent (CM).

1.5. Jury**1.5.1 Jury de la compétition**

Le jury de la compétition se constitue à la veille de la manifestation.

Fonctions

- désigne les jurés
- désigne le jury de chaque discipline
- a le pouvoir de décision définitive dans l'admission aux compétitions
- est responsable des modifications absolument nécessaires, imprévisibles et de dernière minute du Règlement et du programme.

Chaque année, Swiss Snowsports élit des nouveaux membres pour composer le jury.

Jury de la compétition SSH 2012:

1. Président du CO	Heinz Anderegg	
2. Directeur de Swiss Snowsports	Riet Campell	
3. Coach SSDT	Jan Kindschi	(responsable compétitions SSSA)
4. Responsable Snowboard	Thomas Raschle	(responsable compétitions SSSA)
5. Chef de course	Matteo Planzer	
5. Chef de la formation canton/région	Cécile Elmiger	

1.5.2 Jury de la discipline

Le jury de la discipline et les jurés sont choisis, pour chaque compétition, la veille de celle-ci. En vue de garantir le déroulement optimal des épreuves, une séance qui réunit tous les membres du jury doit être convoquée la veille de la première compétition.

Fonctions

- assure la réalisation de la compétition
- veille à la sécurité du déroulement de la compétition
- décide des admissions aux compétitions individuelles
- décide des disqualifications

Font partie de ce jury:

- chef de la discipline SSSA (de la discipline correspondante)
- chef de course/chef des pistes
- responsable des contrôleurs de portes
- responsable de chronométrage

1.5.3 Jurés

Descente en formation, Big Air Contest, Snowboard Slopetricks:

- membres du SSDT ou du SSEP de SWISS **SNOWSPORTS**
- coordination: coach du SSDT

1.6 Directives sur les compétitions

Pour la réalisation du SSH, c'est le Règlement de Swiss Snowsports qui prime. En cas de doute, il convient de consulter le jury de la compétition du SSH ou le Règlement des Compétitions de Swiss Ski.

1.7 Listes de départ et de classement

Les listes de départ et de classement doivent être établies selon le Règlement des Compétitions de Swiss Ski (informations sur: le chef de la discipline SSSA / le chef de course/des pistes / le coureur: nom, prénom, année de naissance et école dont il fait partie. S'il ne fait partie d'aucune école, inscrire «Swiss Snowsports»).

1.8 Cadeau et médaille en guise de souvenir

Chaque participant aux compétitions individuelles et à la descente en formation reçoit une médaille ou un cadeau en guise de souvenir.

9. Descente en formation

Figure imposée et démonstration libre

9.1 Admission aux épreuves

Sont admises à cette épreuve toutes les Ecoles de Ski et de Snowboard et institutions affiliées à Swiss Snowsports.

- Les Ecoles de Ski et de Snowboard ou institutions de moindre envergure peuvent se réunir pour former un groupe.
- 2 équipes par Ecole de Ski et de Snowboard ou institution; une 3^e équipe après consultation. Autorisation possible, si, par ex.: 2 équipes de ski et 1 équipe de snowboard, de télémark ou de ski de fond ou 2 équipes d'hommes et 1 équipe de femmes ou équipe de séniors (50 ans et plus).
- un groupe se compose de 8 participants (hommes et femmes confondus).
- les équipes comprenant un nombre inférieur ou supérieur à 8 participants ne sont pas admises
- la participation n'est pas subordonnée à un certain niveau de formation en ski ou en snowboard; les enseignants de ski ou de snowboard auxiliaires peuvent donc également participer.
- les équipes étrangères sont les bienvenues; elles peuvent également participer à la finale, bien que le titre de «Championne suisse de descente en formation» soit réservé à une équipe suisse.

9.2 Catégories

- Women (équipes Dames pures)
- Mixed/Men

9.3 Equipement

- skis, snowboards, skis de fond, télémarks
- le port d'un casque est recommandé

9.4 Manches

Sont évaluées les descentes suivantes:

1. **Qualification**

- figure imposée: celle-ci doit avoir été communiquée par le coach du Swiss Snow Demo Team de la SSSA au moins deux mois avant les championnats.
- démonstration libre.

Ordre des départs pour la qualification:

- figure imposée: l'ordre de départ est tiré au sort.
- démonstration libre: l'ordre de départ précédent est inversé.

2. **Finale des 12 à 15 meilleures équipes***

- figure imposée selon la manche de qualification
- démonstration libre

*** Leur nombre exact sera communiqué avant la démonstration libre de la qualification:**

Catégorie	Nombre d'équipes participantes	Nombre d'équipes dans la finale	
Messieurs	jusqu'à 50	12 +	„+“ = lorsque des équipes étrangères atteignent la finale, leur nombre s'ajoute à ce total
	à partir de 51	15 +	
Dames	jusqu'à 10	4 +	
	à partir de 11	5 +	

Ordre des départs pour la finale:

- figure imposée: l'ordre de départ est tiré au sort
- démonstration libre: l'ordre de départ est établi en inversant le classement de la figure imposée.

9.5 Evaluation

Jury: jury de la compétition, cf. 1.5.2

Jurés: Le groupe des jurés est responsable de l'attribution des notes. Il se compose de cinq représentants choisis parmi les régions des Ecoles de Ski et de Snowboard ou les institutions affiliées à Swiss Snowsports, ainsi que les membres actuels du Swiss Snow Demo Team, du Swiss Snow Education Pool et de la Commission de formation de Swiss Snowsports.

L'évaluation prend en compte les critères suivants jugés avec une note globale: technique, synchronisation, symétrie, dynamisme et difficulté.

Le système d'évaluation suivant est valable pour toutes les manches: chaque juré donne une note allant de 5 à 10 (possibilité d'attribuer des dixièmes de point). La meilleure note et la moins bonne note ne sont pas prises en considération. Les 3 notes de chaque descente sont additionnées (6 notes au total) pour donner le classement de la descente en formation.

Finale

Si deux équipes sont à égalité, c'est le résultat de la manche de qualification qui est pris en compte.

9.6 Musique

Figure imposée

La musique pour la figure imposée est choisie et fournie par l'organisateur.

Démonstration libre

Chaque groupe peut présenter sa démonstration avec l'accompagnement musical de son choix. Le support musical doit être apporté par le groupe. Le CD (avec inscription du groupe et du titre du morceau musical) est à remettre lors de la séance des chefs d'équipe. L'organisateur met un lecteur de CD à la disposition des participants (veuillez fournir un CD de la meilleure qualité possible).

Pour les groupes n'ayant pas fourni d'accompagnement musical propre, l'organisateur fait passer la musique de son choix.

9.7 Frais de participation

Cf. Généralités, 1.2

9.8 Attribution des prix

Les trois meilleures équipes suisses de chaque catégorie reçoivent un prix spécial ou en nature, alors que les deux équipes gagnantes suisses reçoivent également le challenge de Swiss Snowsports.

La meilleure équipe étrangère reçoit une coupe de Swiss Snowsports.

9.9 Titre

Equipe gagnante

Women

Championne suisse de descente en formation Women SSSA 2012

Mixed/Men

Champion suisse de descente en formation Mixed/Men SSSA 2012